

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Madame Annie SUGIER
Présidente
Ligue du droit international des femmes
6 PLACE SAINT-GERMAIN-DES-PRES
75006 PARIS

Paris, le 19 SEP. 2017

Madame la Présidente,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée conjointement avec Madame Françoise MORVAN, présidente de la coordination française pour le lobby européen des femmes. Il m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez assurée de toute l'attention portée par le Chef de l'État à vos préoccupations concernant les restrictions de la pratique sportive des femmes en Iran et en Arabie Saoudite.

La France et le comité de candidature *Paris 2024* sont pleinement engagés en faveur du droit des femmes. Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent une opportunité majeure pour promouvoir l'accès de tous au sport et la mixité dans l'ensemble des disciplines. Notre pays apportera sa contribution aux actions positives qui visent à faire évoluer les mentalités, y compris à l'international.

S'il revient au seul Comité International Olympique de reconnaître les comités olympiques nationaux et de les inviter aux Jeux, la France ne manquera pas de contribuer aux initiatives diplomatiques susceptibles de favoriser le développement du sport féminin dans les pays concernés.

Vos associations peuvent d'ores et déjà sensibiliser nos concitoyens sur les cas précis attestant de l'interdiction de la pratique sportive aux femmes. Monsieur Emmanuel MACRON se réjouit de pouvoir compter sur votre engagement en faveur d'une cause juste et primordiale. Il vous adresse ses encouragements dans la poursuite de ce combat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A058525

